



**Règlement du tournoi Doubles Vétérans
et Simple Jeunes**
CSB Badminton du 16 et 17 février 2019



- Le tournoi se déroulera selon les règles de la B.W.F. et de la FFBad.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.
- Le juge-arbitre désigné par le comité d'organisation est Géraldine BOURDACHE.
- Le tournoi est ouvert aux catégories vétérans en DH, DD et DMx et juniors, cadets, minimes, benjamins et poussins en SH et SD.
- Les niveaux du tournoi sont les suivants : R, D, P et NC.
- Pour les simples, les joueuses et joueurs jouent dans leurs catégories d'âge. Concernant les Vétérans, toutes les paires de classements sont possibles en raison de la répartition par CPPH des paires dans des poules uniques de 5.
- Les tableaux jeunes se joueront d'abord en poules de 4 ou 5 avec 2 sortants minimum par poules puis en élimination directe. Si plus de 20 joueuses ou joueurs sont inscrits dans un tableau, celui-ci sera scindé en 2 en fonction du CPPH. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories si le nombre de participants est insuffisant (moins de 4 paires inscrites dans un tableau). Les tableaux vétérans se joueront dans des poules uniques de 5 paires sauf nombre insuffisant de paires, sans sortie de poule.
- Les tableaux jeunes se joueront le samedi de 8h à 20h et les vétérans le dimanche de 8 heures à 19 heures.
- Tous les joueurs devront être licenciés (inscription sur Poona validée) à la date limite d'inscription fixée au 08 février 2019.
- Les frais d'engagements sont fixés à 12 euros (1 tableau) et 17 € (2 tableaux). Aucune inscription ne sera remboursée après le tirage au sort fixé le 9 février 2019 si le forfait n'est pas justifié. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du paiement.
- Le tournoi est limité à 90 matchs pour les jeunes et 90 matchs pour les vétérans, soit environ 60 joueurs pour les jeunes et vétérans.
- Le logiciel Badplus est utilisé pour la gestion du tournoi. Le tirage au sort se fait par l'intermédiaire Badplus.
- Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (Voir site FFBad, LOB N° 17).
- Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à l'appel de leur match incluant le test des volants et le toss.
- Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord du juge arbitre.
- Tout joueur non présent 10 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes.
- Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage jusqu'aux finales incluses, sauf si nous avons des arbitres pour officier.

- Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles F.F.Bad.
- Seul le représentant du club est en mesure de déposer une réclamation à la table de marque.
- Seuls les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge-arbitre, les arbitres et 2 conseillers par joueurs auront accès au plateau de jeu.
- Les volants officiels sont :
 - les BABOLAT 4 pour les catégories de R à P inclus (en vente sur place)
 - Les MAVIS 370 pour les NC.
- Les volants resteront à la charge des joueurs à parts égales.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel nécessaire à son match.
- Tout volant touchant une infrastructure sera compté faute (au service et en jeu). Tout volant touchant un filin de basket sera compté let une fois au service, et faute ensuite et au cours du jeu.
- Les décisions du juge arbitre sont sans appel.
- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera, au plus tard dans les 5 jours, les pièces justificatives au secrétariat de la ligue Limousin de badminton. Les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation (sauf cas exceptionnel). Le partenaire d'un joueur forfait se doit de prévenir l'organisateur de son choix d'un nouveau partenaire ou de sa non-participation (sinon le caractère volontaire de son forfait pourra être retenu par le JA).
- Il est interdit de fumer dans la salle et les vestiaires.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire sur la surface de jeu.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.
- Tout joueur peut être photographié à l'occasion du tournoi. Ces photographies sont potentiellement diffusables sur des sites internet ou des publications. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription.
- Chaque mineur participant à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Le Comité d'organisation